2017/20 Elle et lui… au fil du quotidien /21 mai

Causerie fortuite sur un fait d'actualité,
divers ou non, local ou non…
Nouveau gouvernement

Elle : Depuis cette semaine, au lendemain de l'élection présidentielle, la France a un nouveau gouvernement avec, à sa tête, Monsieur Édouard Philippe.

Lui : Dans le texte de notre Cinquième République c'est, effectivement, le Premier ministre qui est chargé de mener la politique du pays.

Elle : Oui, dans l'esprit mais qui ne voit, ne comprend que le chef de l'État dispose d'un pouvoir exorbitant… bien supérieur d'ailleurs à celui de ses homologues des autres pays démocratiques.

Lui : Juste constat. Par exemple, aux États-Unis, le président Barak Obama a eu bien des difficultés à mettre en place un système de couverture sociale… et d'ailleurs déjà mis à bas par son successeur.

Elle : Le Président de notre pays, en tant que chef de armées peut décider, seul, sans concertation avec les élus, telle ou telle intervention militaire. Et pour reprendre une de tes expressions précédentes, oui il s'agit ici d'un « pouvoir exorbitant ».

Lui : Dans la pratique, le Premier ministre n'a réellement du pouvoir que lorsqu'il y a cohabitation c'est-à-dire lorsque le chef du gouvernement est un opposant politique au chef de l'État et qu'il s'appuie sur une majorité parlementaire.

Elle : Justement, crois-tu que lors des prochaines élections législatives les électeurs donneront une majorité au nouveau chef de l'État ?

Lui : Comment anticiper dans un contexte si inédit ? On ne peut plus guère raisonner en s'appuyant sur des situations passées. Pourtant, au jour d'aujourd'hui pour rester très prudent, il serait surprenant qu'il obtienne, au vu des résultats du premier tour des présidentielles, une majorité absolue.

Elle : Tu as raison ; n'allons pas plus vite que la musique, laissons les électeurs s'exprimer une nouvelle fois, en espérant toutefois que l'abstention sera moindre.